

EKEV

5779



n°461

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Moïse continue de s'adresser aux enfants d'Israël, leur promettant que s'ils réalisent les commandements de la Torah, alors, « de ce fait », ils prospéreront sur la terre qu'ils s'approprient à conquérir et dans laquelle ils vont s'installer conformément à la promesse faite par Dieu aux patriarches.

Moïse leur adresse aussi des reproches quant à leurs fautes après la sortie d'Égypte, rappelant la faute du veau d'or, la révolte menée par Koré, et celle des explorateurs, leur révolte contre Dieu à Tavéra, Massa, et Kivrot Hataava : « Vous avez été révoltés contre Dieu depuis le jour où je vous ai connus », leur dit Moïse. Mais il revient aussi sur le pardon que Dieu a accordé après ces fautes, ainsi que sur les deuxièmes tables de la loi qu'il a transmises après le repentir d'Israël. Durant ces quarante années dans le désert, Dieu a nourri le peuple d'Israël par la Manne afin de lui apprendre que « ce n'est pas seulement par le pain que l'homme vit mais par la parole divine ».

Moïse décrit la terre dans laquelle le peuple va entrer comme celle « où coule le lait et le miel » et qui est bénie par sept fruits : le blé, l'orge, la vigne, la figue, la grenade, l'olive et la datte. C'est aussi le lieu où la providence divine (désignée par la métaphore « les yeux de Dieu ») s'exprime de la manière la plus forte au monde. Il leur demande de détruire les idoles établies par les anciens habitants de la terre de Canaan. Le peuple d'Israël doit exclure l'orgueil de penser que « c'est ma force et la puissance de mon bras qui m'a donné cette richesse ».

Un passage clé de notre Paracha est le second paragraphe du Chéma qui reprend les principes fondamentaux du premier paragraphe (situé dans la Paracha de Vaé'thanane) et mentionne la récompense que Dieu accorde pour l'accomplissement des commandements ainsi que l'inverse (exil et famine) pour celui qui les rejette. C'est aussi dans ce paragraphe que l'on trouve le verset fondateur du devoir de la prière ainsi qu'une référence à la résurrection des morts avec les temps messianiques.



Feuillelet dédié à la réussite matérielle et spirituelle de Nissim Bouzaglo



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Jeûner plutôt que manger de la manne...

Dévarim (8;3) : « Il t'a fait souffrir et endurer la faim, et Il t'a fait manger la manne »

Nous avons vu que les Bnei Israël dans le désert ont mérité de manger la manne, mais où trouve-t-on « Il t'a fait souffrir et endurer la faim » ?

Les Sages nous enseignent que la manne descendait pour chacun selon ses actes : pour les tsadikim à l'entrée de leur tente, pour les moyens un peu plus loin, et pour les méchants en dehors du camp.

Par conséquent, si un matin un juif se levait et s'attendait à trouver la manne au seuil de sa tente, il s'éloignait un peu de la tente et voyait que sa manne n'était pas là, alors il commençait à comprendre qu'il devait sortir en dehors du camp pour la chercher. Il s'y préparait, mais tout à coup il s'imaginait la honte qui accompagnerait cette démarche, car les enfants du quartier, quand ils le verraient, se mettraient à rire de lui et à chanter : « Un tel est un méchant ! », un refrain désagréable.

C'est pourquoi il rentrerait chez lui et disait à sa femme : « Ma femme ! Aujourd'hui nous faisons un jeûne à cause d'un rêve, j'ai rêvé quelque chose de pas bon et nous devons jeûner. »

Toute cette journée se passait en jeûne et en repentir pour ses actes, c'est pourquoi le lendemain il méritait de trouver la manne sur son seuil, et s'en réjouissait.

D'où le verset : « Il t'a fait souffrir et endurer la faim », et ensuite « Il t'a fait manger la manne » ?

PARACHA : EKEV



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 20h33 • Sortie : 21h41

Villes dans le monde

Lyon	20h17 • 21h22	Nice	20h04 • 21h07	Los Angeles	19h12 • 20h08
Marseille	20h11 • 21h13	Jerusalem	18h34 • 19h51	New-York	19h24 • 20h24
Strasbourg	20h11 • 21h18	Tel-Aviv	18h46 • 19h54	Londres	19h49 • 21h00
Toulouse	20h27 • 21h30	Bruxelles	20h29 • 21h39	Casablanca	19h49 • 20h45



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Personne n'est aussi expert que moi

Dévarim (8;12-14) : "De peur que tu manges et que tu sois rassasié, que tu construises de belles maisons et que tu t'installes... et que ton cœur s'enorgueillisse"

On raconte sur le Rabbi 'Haïm de Volojine qu'après avoir fondé sa grande yéchiva, il a obtenu pour les élèves des chambres vastes et agréables. Les gens lui firent remarquer que cela risquait de leur insuffler de l'orgueil. Rabbi 'Haïm répondit :

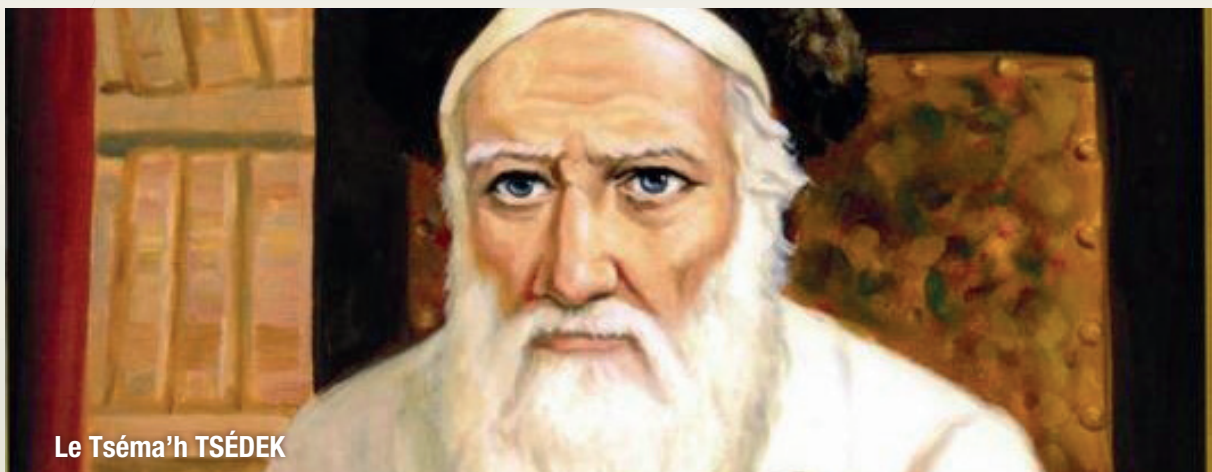
"Je vais vous raconter une histoire qui m'est arrivée. Un jour, j'étais dans une petite ville, et le vendredi je suis allé aux bains. Quand j'ai voulu enlever mes bottes, le gardien des bains est venu m'aider pour gagner quelques sous. Il a tiré sur mes bottes de toutes ses forces, je lui ai dit doucement, chez nous à Volojine on les enlève lentement. . .

Immédiatement il s'est redressé et a levé le poing pour me frapper, en disant : "Comment osez-vous m'enseigner, dans le monde entier il n'y a personne d'aussi expert que moi pour enlever les bottes".

Regardez donc, mon ami (termina Rabbi 'Haïm) même cet homme dont le métier est d'enlever les chaussures des autres et qui habite dans les bains pour les garder, même lui peut s'enorgueillir, il n'y a pas que celui qui habite dans une grande chambre. Tout peut mener l'homme à l'orgueil, et la façon d'y échapper est uniquement de travailler sur les midot."



"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



Le Tséma'h TSÉDEK



AU "HASARD" ...

Biographie : Le Steïpeler

Rabbi Yaakov Israël Kaniewski – Né en 1899 à Haron-Steïpel, Russie, décédé à Bnei-Brak en 1985.

Il étudia à Bialystok, puis à la Yéshiva Novardok à Pinsk, avant de se marier avec la soeur du 'Hazon Ish ; ce dernier le pousse à le rejoindre à Bnei-Brak en 1934. Il y dirige quelques temps la Yéshiva Novardok, puis le Kollel Hazon Ish, mais en fait se consacre essentiellement à la rédaction de ses ouvrages : le Kehilot Yaakov. Un public des plus nombreux le consulte pour des conseils et des Bérakhot.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Le petit-fils du Marrane

Il y a près de 60 ans, j'étais non seulement un étudiant pauvre mais, de plus, je devais travailler pour financer mes droits d'inscription à l'université – ce qui signifiait que je disposais de moins de temps à consacrer à mes études. Mais je m'acharnais car j'avais réalisé que, quand on fournit plus d'efforts que ce que l'on croit possible, D.ieu vient souvent à notre rencontre à mi-chemin.

Pour apprécier pleinement ce qui se révéla être un instant fondamental dans ma vie, il faut réaliser ce qui se passa à cette époque à l'université du Miami Law School en 1960. Un nouveau recteur avait eu une idée – brillante bien sûr : transformer cette institution pour qu'elle devienne la meilleure de tous les États-Unis. Par quel coup de baguette magique ? Tout simplement en sélectionnant les meilleurs éléments et en rejetant impitoyablement les autres.

Je n'avais pas compris ce que cela impliquait jusqu'à ce que j'aie affaire à un professeur extrêmement dur, qui avait recours, entre autres, à l'intimidation et à la menace.

A l'approche du nouveau semestre, alors qu'il fallait poser sa candidature, l'assistante du recteur me demanda pourquoi je faisais la queue.

- Pour m'inscrire bien sûr ! Pourquoi ? m'étonnai-je.

- Parce que votre nom ne figure pas sur la liste ! Vous n'avez pas atteint le niveau requis !

Non, je n'étais pas stupéfait ! J'étais incapable de parler, absolument sidéré ! Toute ma vie dépendait de la note qu'on m'avait attribuée et qui avait été honteusement sous-évaluée. On allait m'expulser avant même que j'ai eu une chance de pratiquer le droit ou même d'obtenir un diplôme !

Désespéré, je suis immédiatement parti voir ce professeur et j'ai appliqué exactement les leçons qu'il nous avait prodiguées :

- Vous nous avez appris à nous battre pour la justice ! Comment pouvez-vous supporter pareille injustice ? On va détruire ma carrière avant même qu'elle ait pu commencer !

Encore maintenant, je n'arrive pas à croire ce qui arriva : il me prit par la main et se précipita vers le bureau de l'assistante en exigeant qu'elle me remette mes notes originales et me permette de m'inscrire. Elle répliqua que c'était impossible à cause de la nouvelle politique du recteur. Incrédule, le professeur pénétra de force dans le bureau du recteur et posa un ultimatum. Deux minutes plus tard, l'affaire était réglée et je pus m'inscrire.

Franchement, je ne sais pas comment décrire cet instant si ce n'est la Main de D.ieu qui m'avait assisté. Mais ce n'était que le début.

Au second semestre, les deux examens les plus importants étaient fixés un Chabbat. Je tentais désespérément d'expliquer à mon professeur que je ne pouvais pas les passer un Chabbat, il ne voulait rien entendre. Alors j'agis comme tout prétendant-avocat le ferait : je préparai ma défense. En l'occurrence, je demandai à d'éminents rabbins de Miami d'écrire des lettres affirmant qu'il m'était impossible d'écrire le Chabbat. Le cœur battant, je tendis ces lettres à mon professeur : il me jeta un coup d'œil puis trança :

- Bon. Présentez-vous à mon domicile dimanche matin à 9 heures.

Je sonnai chez lui dimanche à 9 heures, il me fit entrer. Devant son bureau était suspendu... Le portrait d'un rabbin ! Je ne comprenais plus rien ! Il était pourtant catholique ! Mais il m'expliqua qu'il était un marrane et qu'en fait, son grand-père était né juif !

Sidéré, je ne prononçai pas un mot et me mis à répondre aux questions de l'examen. Au bout de quelques heures, je tendis mes feuilles au professeur qui ne cachait pas son exaspération parce que j'avais gâché son dimanche matin. Il les regarda distraitement et leur attribua les meilleures notes ! Je croyais rêver ! Il déclara que je pouvais m'inscrire pour l'année prochaine à son cours et celui d'un de ses collègues.

58 ans se sont passés et je n'arrive pas encore à réaliser le miracle qui m'est arrivé. Si j'avais passé l'examen Chabbat, non seulement j'aurais violé mes principes et la loi de D.ieu mais je n'aurais certainement pas obtenu ce traitement de faveur et j'aurais sans doute tout raté. Donc ce qui était apparu comme une terrible épreuve – Chabbat – était de fait devenu la clé qui m'avait ouvert les portes !

Bien sûr, si on choisit de considérer ces événements comme de simples coïncidences, cela aurait été juste une belle histoire. Mais cette histoire m'est arrivée à moi et je ne peux que ressentir une immense gratitude pour ce que D.ieu a fait pour moi. Cela ne signifie pas que je n'ai pas eu besoin de travailler dur, très dur même mais, finalement, cela n'aurait pas pu se concrétiser en un diplôme de droit – sauf si D.ieu ne m'avait pas rejoint à mi-chemin.

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Cimetière au mois d'Eloul (Rav Freddy ELBAZE)

Question : Peut-on aller prier au cimetière au mois d'Eloul ?

Reponse : Selon certains avis - dont le Gaon de Vilna -, on ne va pas au cimetière (pour la Hazkara, c'est juste s'il permet... il recommande plutôt d'étudier pour l'âme du défunt).

Cependant, si vous éprouvez fortement le besoin de vous y rendre afin de prier votre proche, il n'y a pas de contre-indication halakhique.

Quant au mois d'Eloul, en dehors des jours de Roch 'Hodech, il est possible de se rendre au cimetière



PERLE `HASSIDIQUE

« Le comportement d'une personne détermine ses pensées. »

(Rabbi Na'hman de Breslev)

QUIZZ PARACHA

1. Quand une mitsva est fait par un groupe de personnes, à qui la mitsva est-elle rattachée ?
2. Que doivent faire les Bné-Israël pour s'assurer qu'Hachem honorera sa promesse de leur faire du bien ?
3. Quel est le jour où Moché est redescendu du mont Sinaï en ayant reçu le pardon complet pour les Bné-Israël ?

1. A celui qui l'achève
2. Garder même les commandements « légers ».
3. Le 10 Tichri : Yom Kippour

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU